



Comité Technique Local du 30 septembre 2021

Déclaration liminaire

Suite au boycott de la 1ère séance par l'intersyndicale DRFIP 76, vous nous convoquez ce jour pour évoquer le Nouveau Réseau de Proximité (évolution du réseau 2022) en point pour avis et la gestion de la crise sanitaire et le DUERP/PAP en point pour info.

Dans les documents transmis nous notons cependant une anomalie de taille :

Vous indiquez l'évolution du réseau en 2022 du NRP mais sans fournir de calendrier. Nous avons donc repris celui fourni lors du CTL d'octobre 2020.

Aujourd'hui, surprise : vous nous présentez uniquement les évolutions du premier semestre 2022.

QUID du 2ème semestre !!

Nous pensons que c'est pour éviter que dans le cadre du dialogue social, nous n'ayons à traiter trop d'informations mais surtout pour éviter d'aborder la réalité de toutes les suppressions de postes (tant des postes comptables que des emplois qui en découleront obligatoirement!!).

Cependant, par respect pour les agents et leur permettre d'avoir une vision à court terme, nous aurions souhaité que vous fassiez un point « sincère et objectif » sur les fermetures des trésoreries de Luneray, Totes, Longueville, Blainville crevon, Grand couronne, Yerville, Cany-Barville, Saint Valery en Caux , Sotteville les Rouen, Elbeuf, Dieppe, Bolbec, ...

Sans être une « liste à la Prévert », votre projet donne le tournis par son ampleur.

Vous indiquez la communication effectuée par la DRFIP 76 et cela de façon très neutre.

Ce que nous aurions apprécié est d'avoir aussi des informations sur les résultats de cette communication, notamment le nombre de saisines de la balf nouveauseau76, le nombre de saisines de fiches de signalement, de consultation des médecins de prévention et des assistants de prévention,...et surtout les réponses apportées tant aux agents qu'aux remarques des élus locaux, ainsi que les usagers !! **Car Oui !! Nous sommes un Service Public !!**.

Nous réaffirmons que l'ensemble des OS présentes à ce CTL sont encore et toujours contre le NRP.

Nous ne rentrerons donc pas dans le détail des suppressions d'emplois et de fermetures de postes et services que vous souhaitez acter.

Nous sommes ici présents pour vous écouter, madame la Présidente, et non pour participer à

vos réseaux DRFIP, en cohérence avec notre positionnement depuis le début de notre lutte contre le NRP.

Nous rappelons que ce mois-ci encore la Défenseure des droits (Claire Hédon) alerte sur la fermeture accélérée des services publics de proximité et dénonce la dématérialisation qui empêche de nombreux usagers moins connectés d'en bénéficier.

Au final, entre 2021 et 2023, l'ensemble des agents de la DRFIP sera impacté par vos réformes avec les conséquences négatives dont le corollaire sera une forte dégradation du service public et des conditions de travail des agents sans parler de l'impact écologique.

**De plus, le projet de loi de finances de 2022 propose une réforme sans précédent avec la suppression de la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire qui jusqu'alors n'était imputable qu'aux seuls comptables. Le nouveau dispositif envisagerait la recherche d'une faute individuelle qui peut impacter l'ensemble des agents et non plus le seul chef de service : la sanction applicable serait une amende non assurable et non rémissible pouvant atteindre jusqu'à 6 mois de salaire y compris pour les agents.....
Pouvez-vous nous apporter des précisions ?**

Et comme d'habitude pour ce genre de réforme, un éventuel recours aux ordonnances évitera le débat parlementaire.

Quel acharnement!!! Encore une fois les agents vont trinquer.

Qu'avons-nous fait pour mériter ça !!

Qu'avez-vous fait pour éviter ça !!

Les organisations syndicales combattront ces projets avec détermination.



**CONTRE LA DESTRUCTION DU RESEAU,
CONTRE LA DESTRUCTION DES MISSIONS,
POUR UNE AUGMENTATION DES SALAIRES**

TOUS EN GREVE LE 5 OCTOBRE